

Villepinte, le 13 juin 2025  
(Courrier anonyme – agents municipaux)

À Madame Mélissa YOUSSEUF  
Conseillère municipale d'opposition  
Mairie de Villepinte

Madame,

Plusieurs d'entre nous, vous écrivent sous couvert d'anonymat. Nous avons déjà essayé de vous alerter depuis de nombreux mois ; nous avons interpellé l'opposition en conseil municipal : rien ne change. La situation empire. Qu'allez-vous faire ?

### Ce que nous vivons

- **Pressions hiérarchiques inédites**
  - Plus de vingt ans que certains travaillent ici ; nous n'avons jamais vu un tel climat : ordres contradictoires, injures à peine voilées, chantage à l'embauche et au licenciement, désordre hiérarchique.
  - Sous-effectif chronique ; arrêts maladie en chaîne dus à ces méthodes ; épuisement et pression.
  - Syndicats paralysés : certains délégués se sont laissés embarquer dans ces manœuvres politiques ; nos représentants ne défendent plus les agents et cautionnent désormais le système.
  - Au service jeunesse, l'incompétence règne, une directrice non qualifiée a été nommée en interim pour contourner son incompatibilité à ce poste de catégorie A.
- **Tournées de Farida Adlani**
  - Elle se présente dans les offices de cantine, les écoles, les services municipaux exige qu'on prenne des photos avec elle pour ses réseaux sociaux.
  - Si nous refusons, elle menace de nous licencier.
  - Durant ses tournées elle force les agents à remplir nom, prénoms et numéro de téléphone pour ces prochains listings d'élections municipales. Elle nous impose de faire des réunions d'appartement.
  - Les événements sont conçus pour la mettre en avant et favoriser ses prises de parole.
- **Affaire Yazami**
  - Menaces répétées contre Madame la Maire : soit il devenait DGS, soit il obtenait 80 000 € de rupture conventionnelle.
  - Nous redoutons que Mme Valleton n'ait plus la capacité – ou la liberté – de lui dire non. Nous savons que les menaces de la part cet homme son quotidiennes. Nous l'entendons régulièrement crier avec le directeur de Cabinet sur la Maire, affaiblie, par de multiples opérations chirurgicales et âgée de 74 ans.
  - La majorité municipale qui se fissure empêche de nombreux quorums qui rendent difficile le travail administratif (délibérations). Les conseils municipaux sont de plus en plus espacés.
  - M. Yazami terrorise cadres et agents de la ville et remanie les organigrammes en fonction de notre docilité avérée.
  - Il nous demande l'impossible alors qu'il n'arrive jamais avant 11h. Il multiplie les sanctions administratives qui tombent les unes après les autres au Tribunal Administratif ou à Pantin.
  - Ses insultes sont nombreuses, il prétend être Dieu (Deus ex machina) et nous traite de médiocre.

- **Intrusion politique permanente**

- M. Romain Doucet, « stagiaire » du Conseil régional, nous est imposé dans tous les services ; il est aujourd’hui plus présent que n’importe quel agent du service communication et gêne le travail des employés communaux. Farida Adlani le présente comme la preuve que la Présidente de Région Valérie Pécresse mettra tout en œuvre pour lui faire gagner les élections municipales. Cela augmente le stress des agents.
- On nous somme d’organiser de « nouveaux événements » au mépris des règles budgétaires et électorales en cette année préélectorale ; quand ces événements ne sont pas imaginés en interne, ils le sont par des prestataires – d’anciens agents proches de M. Yazami et soutenu par la Région Ile-de-France.
- Liste non exhaustive des nouveaux événements : Fête de la Nature (24 mai) – Café des parents (27 mai et d’autres sessions en juin) – Salon Famille So’Parks (31 mai) – Fête des Enfants (21 juin).
- Ces événements n’étaient pas prévus au budget 2025.
- Le traitement réservé aux associations est totalement inégal et inéquitable : certaines, créées depuis moins d’un an et affichant leur soutien à Farida Adlani, se voient offrir des créneaux de salle, tandis que d’autres, présentes et actives depuis de nombreuses années, essuient des refus systématiques

- **Cabinet**

- Le directeur de Cabinet et le chef de Cabinet sont agents fantômes. Le directeur de cabinet ne vient qu’une fois par semaine en mairie et le chef de cabinet n’a pas été vu depuis plusieurs semaines

- **Quand ferez-vous de plus que des interventions en Conseil municipal ?**

- Demande d’audit externe sur les ressources humaines et les moyens alloués.
- Protection fonctionnelle pour les agents témoins.
- Communication publique dénonçant ces dérives (communiqué, article dans la presse, tribune).

Nous ne faisons pas de politique. Nous voulons simplement travailler sans menaces, sans photos de propagande, sans chantage à l’emploi. Nous sommes « proches » du Maire pour certains, d’autres non ; aujourd’hui peu importe : la ligne rouge est franchie.

Madame, vous avez la réputation d’avoir défendu les agents. Prouvez-le : agissez maintenant, pas seulement par des mots en séance mais par des actes concrets. Nous resterons anonymes tant que le climat de représailles régnera, mais nous sommes plus nombreux que vous ne l’imaginez

Dans l’attente de gestes forts de votre part, nous vous prions de croire, Madame, en notre attachement au service public et en notre détermination à le préserver.

Respectueusement,

-Des agents de la Ville de Villepinte  
(qui ne veulent plus travailler sous la menace)

**Mélissa YOUSOUF**

Conseillère municipale d'opposition – Villepinte

Vice-Présidente du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

À l'attention de  
**Monsieur le Procureur de la République**  
Tribunal judiciaire de Bobigny  
1, esplanade Jean-Moulin  
93000 Bobigny

Villepinte, le 20 juin 2025

**Objet : Signalement au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale**

Monsieur le Procureur,

Je me permets de vous adresser ce courrier à la suite d'une alerte anonyme particulièrement grave émanant d'agents municipaux de Villepinte. Ce courrier, que j'ai reçu à mon domicile récemment, dresse un tableau extrêmement préoccupant du climat interne de la collectivité.

Les faits rapportés évoquent une série de pressions hiérarchiques, de désordres institutionnels, d'instrumentalisations politiques des services municipaux, ainsi que des menaces directes sur des agents, dans un contexte de tensions croissantes à l'approche des élections municipales. À cela s'ajoutent des accusations précises concernant l'intervention de collaborateurs extérieurs et l'utilisation abusive de moyens municipaux et régionaux à des fins électorales.

Bien qu'étant sa principale opposante, les éléments concernant les pressions à l'égard de la Maire, s'ils étaient vrais, seraient particulièrement graves. C'est pourquoi il me semblait nécessaire de vous alerter de toute urgence.

Plusieurs éléments me laissent à penser que les faits rapportés sont avérées, notamment du fait des échanges que j'ai pu avoir avec certains élus de la majorité. Nous savons que les élus locaux, et a fortiori le premier magistrat, subissent souvent des pressions considérables, mais les faits rapportés ici, s'ils étaient confirmés, dépasseraient de loin le cadre du simple différend politique.

De plus, si certains des éléments présents dans le courrier connus de tous et ne sont plus à démontrer, je m'en remets à votre autorité et celle de vos services pour faire toute la lumière sur la situation.

Élue à Villepinte depuis 2008, je n'ai jamais eu connaissance d'un tel niveau de tensions exprimées de façon anonyme et collective par des agents municipaux et régionaux, manifestement à bout.

Parmi les faits rapportés :

- **Des pressions hiérarchiques et menaces verbales proférées par le Directeur Général des Services (DGS)** à l'encontre d'agents territoriaux, les plaçant dans une situation de mal-être professionnel et de peur, compromettant ainsi le bon fonctionnement du service public ;
- **L'instrumentalisation politique d'agents municipaux à des fins électorales**, notamment la sollicitation de personnels pour des missions sans rapport avec leur poste, en période pré-électorale ;
- **L'intervention de personnes extérieures à la collectivité sans cadre légal clair**, en particulier un **stagiaire mis à disposition par la Région Île-de-France auprès de la vice-présidente Farida Adlani**, qui serait en réalité mobilisé pour des missions municipales à Villepinte, voire pour des actions à caractère politique, soulevant un **soupçon de détournement de moyens humains régionaux à des fins locales** ;
- **Un climat de peur et d'omerta au sein des services municipaux**, amenant les agents à recourir à l'anonymat pour signaler les faits, ce qui témoigne d'un niveau de tension et d'insécurité particulièrement préoccupant ;
- **Des soupçons d'emplois fictifs visant le directeur de cabinet et le chef de cabinet** de la maire : plusieurs éléments convergents laissent penser que ces deux cadres percevraient une rémunération publique sans exercer effectivement leurs fonctions telles que définies dans leur fiche de poste ou de manière très partielle. Ces faits, s'ils étaient avérés, constituerait un **manquement grave au devoir de probité et un détournement de fonds publics**.

Les faits ci-dessus sont susceptibles de constituer notamment les infractions suivantes :

- **Harcèlement moral (articles 222-33-2 et suivants du Code pénal) ;**
- **Détournement de fonds publics (article 432-15 du Code pénal) ;**
- **Prise illégale d'intérêts (article 432-12 du Code pénal) ;**
- **Emploi fictif / détournement de rémunération publique ;**
- **Violation de la neutralité du service public** en période pré-électorale.

Dans un souci de vérité, de respect des lois de la République et de protection des agents territoriaux, je vous demande respectueusement de bien vouloir donner suite à ce signalement, en diligentant toute enquête que vous jugerez utile.

Je me tiens à votre entière disposition pour vous transmettre tout complément d'information que vous jugerez nécessaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Procureur, à l'assurance de mes salutations les meilleures

**Mélissa YOUSSEUF**  
Conseillère municipale d'opposition – Villepinte  
Vice-Présidente du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

**Mélissa YOUSOUF**

Conseillère municipale d'opposition – Villepinte

Vice-Présidente du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

À Monsieur le Préfet Julien CHARLES  
Préfecture de la Seine-Saint-Denis 1 esplanade Jean Moulin  
93007 Bobigny Cedex

Villepinte, le 20 Juin 2025

**Objet : Signalement de dysfonctionnements graves au sein de la municipalité de Villepinte**

Monsieur le Préfet,

Je me permets de vous adresser ce courrier à la suite d'une alerte anonyme particulièrement grave émanant d'agents municipaux de Villepinte. Ce courrier, que j'ai reçu à mon domicile récemment, dresse un tableau extrêmement préoccupant du climat interne de la collectivité.

Les faits rapportés évoquent une série de pressions hiérarchiques, de désordres institutionnels, d'instrumentisations politiques des services municipaux, ainsi que des menaces directes sur des agents, dans un contexte de tensions croissantes à l'approche des élections municipales. À cela s'ajoutent des accusations précises concernant l'intervention de collaborateurs extérieurs et l'utilisation abusive de moyens municipaux à des fins électorales.

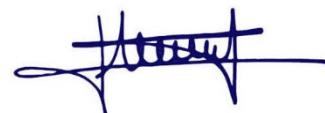
Bien qu'étant sa principale opposante, les éléments concernant les pressions à l'égard de la Maire, s'ils étaient vrais, seraient particulièrement graves. C'est pourquoi j'ai souhaité vous alerter. Plusieurs éléments me laissent à penser que ces pressions sont avérées, notamment par ce qu'ils coïncident avec des propos que m'ont rapportés des élus de la majorité municipale.

Certains des éléments présents dans ce courrier anonyme sont connus de tous et ne sont plus à démontrer, pour les autres je m'en remets à votre autorité et celle de vos services pour faire toute la lumière sur la situation.

Élu à Villepinte depuis 2008, je n'ai jamais eu connaissance d'un tel niveau de tensions exprimées de façon anonyme et collective par des agents municipaux, manifestement à bout. Le recours à l'anonymat témoigne de la peur d'éventuelles représailles, ce qui doit également nous interroger.

Aussi, Monsieur le Préfet, je vous demande solennellement de bien vouloir prendre toutes les dispositions que vous jugerez nécessaires pour remédier à cette situation. Il en va non seulement de la protection des agents territoriaux mais aussi de la préservation de la probité des institutions locales, du bon fonctionnement du service public à Villepinte et la protection de notre système démocratique.

Restant à votre totale disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes salutations les meilleures



**Mélissa YOUSOUF**

**Mélissa YOUSOUF**

Conseillère municipale d'opposition – Villepinte

Vice-Présidente du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

À l'attention de

Patrick PRIOLEAUD

Président de section de la Chambre Régionale des

Comptes d'Île-de-France

13, rue Cambon - 75100 Paris Cedex 1

**Villepinte, le 20 juin 2025**

**Objet : Signalement de dysfonctionnements susceptibles d'affecter la gestion de la commune de Villepinte**

Je me permets de porter à votre connaissance des faits particulièrement préoccupants relatifs à la gestion de la commune de Villepinte, à la suite de la réception à mon domicile d'un courrier anonyme, émanant d'agents municipaux.  
Je joins à ce courrier une copie du document en question.

Ce signalement dépeint un climat interne profondément dégradé au sein des services municipaux : **pressions hiérarchiques, instrumentalisation politique des agents, désorganisation des services, et utilisation supposée de ressources publiques à des fins électorales** sont ainsi mis en cause.

Il y est également fait mention de l'intervention de collaborateurs extérieurs sans statut officiel clair. Un point particulièrement préoccupant concerne la présence d'un **stagiaire mis à disposition dans le cadre des fonctions régionales de la Vice Présidente Farida Adlani**, mais qui serait en réalité mobilisé pour des missions municipales à Villepinte, voire pour des activités liées à la campagne électorale. Cette situation interroge sur la légalité de cette mise à disposition et soulève des doutes sérieux quant à un **possible détournement de moyens humains régionaux à des fins politiques locales**.

En complément de ces éléments, **des suspicions d'emplois fictifs visant le directeur de cabinet et le chef de cabinet de Madame la Maire** ainsi que le désormais Directeur Général des Services ont été portées à mon attention. Plusieurs témoignages évoquent une **présence très réduite, voire inexistante, de ces deux collaborateurs sur leur lieu de travail**, malgré une rémunération contractuelle et des responsabilités officiellement établies. Ces éléments, s'ils étaient confirmés, pourraient constituer un **détournement de fonds publics** et traduirait un dysfonctionnement grave de la gestion municipale.

Bien qu'étant sa principale opposante, les éléments concernant les pressions à l'égards de la Maire, s'ils étaient vrais, seraient particulièrement grave. C'est pourquoi il me semblait nécessaire de vous en alerter de toute urgence.

Plusieurs éléments me laissent penser que ces pressions sont avérées, notamment des propos que m'ont rapportés par certains élus de la majorité. Nous savons que les élus locaux, et a fortiori le premier magistrat, subissent souvent des pressions considérables, mais les faits rapportés ici, s'ils étaient confirmés, dépasseraient de loin le cadre du simple différend politique. Certains des éléments présents dans le courrier connus de tous ne sont plus à démontrer, pour le reste je m'en remets à votre autorité et celle de vos services pour faire toute la lumière sur la situation.

Élue à Villepinte depuis 2008, je n'ai jamais eu connaissance d'un tel niveau de tensions exprimées de façon anonyme et collective par des agents municipaux, manifestement à bout.

C'est pourquoi je sollicite votre autorité afin qu'**une mission de contrôle soit engagée sur la gestion administrative, financière et humaine de la commune de Villepinte**. Il en va de la bonne utilisation des deniers publics, de la protection des agents territoriaux et du respect des principes de neutralité et de transparence de l'action municipale, notamment à l'approche d'échéances électorales.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.



Mélissa YOUSSEUF